

de l'avenir de nos fils et de nos filles, je dis, monsieur le président. . .

M. le PRESIDENT: Mon honorable ami, j'en suis sûr, ne se plaindra pas si je lui rappelle l'article du Règlement qui veut que la discussion porte sur la question soumise à l'attention du comité.

M. BRADY: Très bien, monsieur le président, ce que je ressens dépasse tout ce que les mots peuvent exprimer.

L'hon. M. STEVENS: Voilà qui est au point.

M. BRADY: Lorsque des raisons légitimes réclament la poursuite de travaux entrepris dans nos villes, nos ports et nos havres, je ne pose aucune objection; mais lorsque je vois que dans maintes parties du pays où des aménagements sont nécessaires pour garder les gens chez eux, on ne fait rien pour les encourager à rester, il est temps de protester formellement contre toute dépense inutile et de s'occuper de celles qui sont absolument essentielles.

M. ROSS (Kingston): Je vais appuyer l'amendement pour plusieurs raisons. Les membres du parti ministériel, de même que le président, veulent qu'on s'en tienne au sujet en discussion. Nous croyions avoir voté de l'argent pour l'embellissement d'Ottawa. Mais quand nous examinons la question nous voyons qu'il y a deux ou trois différents crédits ayant pour ainsi dire le même objet. Si vous voulez savoir ce que l'embellissement d'Ottawa signifie et combien il a coûté au pays, il vous suffit de vous promener autour du canal et de voir ce qui s'y fait. Je pensais que tout cela faisait partie du programme d'embellissement d'Ottawa, mais on verra que ces travaux relèvent en partie du département des Chemins de fer et des Canaux. Voici comment on a effectué cette partie des travaux d'embellissement de la ville: on a enlevé de la terre de chaque côté du canal pour élever un mur permanent en ciment; cette terre a été jetée dans le canal et pendant un certain temps deux ou trois hommes armés de pelles la rejetaient en dehors. Je crois qu'on va maintenant laisser entrer l'eau dans le canal et ensuite on emploiera des dragues pour enlever la terre. Voilà comment on embellit Ottawa aux frais de la nation. Nous voulons bien dépenser de l'argent, mais pas en gaspiller, et nous voulons que le public, à Ottawa et ailleurs, le comprenne.

Nous avons cru aussi voter de l'argent pour un parc. Le ministre nous dit que la Commission du district fédéral ne s'occupe du parc que d'un côté de la route; l'autre côté ne la regarde pas. Le Gouvernement devrait régler

[M. Brady.]

cette question et nous dire ce que nous votons. Peut-être veut-on glisser des crédits ici et là, mais c'est sans aucun doute de l'argent gaspillé. Hier soir, sous prétexte de réparer la citadelle de Québec, nous avons voté \$150,000 et c'est du gaspillage; il en est de même de ce crédit et lorsque nous demandons des améliorations importantes, nous trouvons que l'argent est dépensé pour jeter de la terre dans le lit d'un canal, pour ensuite l'extraire avec des dragues, une fois que le canal est plein d'eau.

Aussitôt que le Parlement se mit à discuter la question de l'eau, il y a quelque temps, la ville s'est empressée de retenir les services d'un ingénieur. J'estime que même si l'amendement est adopté, on aura bien assez d'argent pour niveler l'emplacement. Pour moi, le Gouvernement est en train tout simplement de diviser la ville en deux sections, d'en faire deux villes. L'on veut faire une place pavée que les gens d'une partie de la ville ne traverseront jamais durant la saison chaude, s'il en existe une à Ottawa, ni durant l'hiver. Le Gouvernement détruit tout simplement la ville dans le seul but de glorifier et de garder au pouvoir le ministre King.

L'hon. M. CHAPLIN: Il y a quelques minutes, j'ai demandé au ministre de nous indiquer la superficie du terrain qui a été acheté et auquel ce crédit doit être affecté, mais il n'est pas très bien informé. Il nous dit qu'il s'agit de paver quatre mille verges carrées sur le terrain même ou autour. D'après ce que je connais du terrain — et j'y passe tous les jours — sa superficie ne dépasse pas quatre mille verges carrées; par conséquent, on va le paver entièrement. Le comité est-il disposé à voter \$30,000, plus \$8,000, somme récupérée sur les matériaux, pour une entreprise semblable à Ottawa? La proposition du ministre est ni plus ni moins qu'absurde.

L'hon. M. ELLIOTT: Je me suis apparemment fait mal comprendre au sujet des huit mille dollars récupérés. On nous a payé cette somme; nous ne l'avons pas dépensée.

L'hon. M. CHAPLIN: Je comprends très bien.

L'hon. M. ELLIOTT: L'honorable député a additionné les deux sommes.

L'hon. M. CHAPLIN: Le Gouvernement a récupéré \$8,000; je suppose qu'il peut s'en servir, ou bien cette somme sera-t-elle versée à la trésorerie?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

L'hon. M. CHAPLIN: Et c'est \$30,000 qu'on va dépenser?